

des institutions financières. On a pris contact, entre autres, avec les banques et avec d'autres organismes de prêt du secteur privé, des organismes de prêt du secteur public tels que la Banque fédérale de développement et la Société d'expansion des exportations (SEE), un organisme tel que la Corporation commerciale canadienne, ainsi que des organismes provinciaux.

Pour mieux comprendre les besoins et les préoccupations des petites et moyennes entreprises, on a évalué les tendances manifestées dans les lettres envoyées aux ministères par tous les entrepreneurs du Canada. On a également pris en considération les questions et préoccupations connexes qui sont à l'étude dans d'autres sphères gouvernementales. De plus, on a consulté les associations industrielles suivantes : l'Association des exportateurs canadiens, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association canadienne de technologie de pointe, la Chambre de commerce du Canada et l'Association des manufacturiers canadiens. D'autres parties intéressées ont également contribué à définir les besoins des PME.

Le moment était venu de passer à l'action. Deux sous-comités ont été constitués : la question du financement par emprunt et par capitaux propres offert aux PME dans le pays devait être examinée par un comité présidé par Paul Toriel d'Industrie Canada, et les questions ayant trait aux PME exportatrices, y compris le financement à l'exportation, par un comité placé sous la présidence de Roger Ferland du MAECI.

ENGAGEMENT BUDGÉTAIRE

Le 22 février 1994, dans son premier discours du budget, le gouvernement a pris, en substance, l'engagement suivant :

Le ministre des Finances et le ministre du Commerce international tiendraient le plus rapidement possible une réunion avec les dirigeants des principales banques canadiennes et la Société pour l'expansion des « exportations, en vue de chercher les meilleures façons d'accroître la capacité exportatrice des petites entreprises ».